



Le conseil d'administration de la Coopérative funéraire Haute-Côte-Nord – Manicouagan est à la recherche de personnes d'expérience pour combler des postes pour les secteurs de la Haute-Côte-Nord et de la Manicouagan.

Notre raison d'être

La **Coopérative funéraire Haute-Côte-Nord-Manicouagan** accompagne et soutient les familles endeuillées dans l'organisation de rituels funéraires significatifs, accessibles et personnalisés. Elle se distingue par une approche humaine et professionnelle en offrant des services de proximité.

Notre vision

Nous visons à être une Coopérative funéraire d'excellence reconnue en Haute-Côte-Nord et en Manicouagan pour la qualité de nos services à la clientèle, notre gamme complète de services funéraires disponibles sous un même toit et notre humanisme à l'égard de notre clientèle, ainsi qu'auprès de notre personnel.

Nos valeurs

En plus des valeurs d'entraide, de solidarité, d'équité, d'égalité et d'engagement reconnues dans le milieu de la Fédération des coopératives funéraires du Québec, Les valeurs suivantes guident nos décisions :

- **La confiance**
La confiance est une valeur de réciprocité indispensable à toute relation humaine, particulièrement dans le domaine funéraire. La confiance que nos membres nous accorde est primordiale pour nous.
- **L'écoute**
Porter une attention particulière à l'expression des besoins de nos membres et bien les comprendre pour trouver la solution adaptée à leurs attentes et à leur réalité. Agir avec considération, courtoisie et discrétion.
- **L'ouverture**
Chaque administrateur, chaque membre de notre personnel fait preuve d'ouverture et manifeste du respect à l'égard de toutes les personnes avec qui il interagit dans l'exercice de ses fonctions. Il fait également preuve de diligence et évite toute forme de discrimination.
- **La dignité**
Accueillir dans la dignité, c'est d'accorder toute la considération et tous les égards et ce sans jugement et dans un respect inconditionnel.

Voici les forces et les compétences que nous recherchons pour les postes d'administration :

- L'intégrité et la loyauté
- L'esprit d'analyse et de synthèse
- L'objectivité
- Le sens de l'éthique
- Une bonne capacité de communication
- Des valeurs égalitaires et un intérêt pour le travail en cogestion
- L'intérêt pour le mouvement coopératif

Nous recherchons également, pour assurer une diversité des compétences des administrateurs, des expertises soit en :

- Construction – Rénovation - Ingénierie
- Droit
- Enseignement - Communication – Marketing

- Entreprise commerciale ou industrielle
- Finances – Comptabilité - Gestion
- Mouvement coopératif
- Organismes communautaires, municipaux ou gouvernementaux
- Services de santé – Services sociaux

Dans la mesure du possible, une représentation équitable du secteur Haute-Côte-Nord et de la Manicouagan est souhaitée. Nous favorisons également la parité entre hommes et femmes et une représentation de la clientèle des 20-40 ans.

Si vous vous reconnaissez et possédez plusieurs des qualités suivantes, nous aimerions recevoir votre candidature :

- De la volonté et de l'intérêt à offrir des services de qualité aux personnes endeuillées
- De l'objectivité et de l'indépendance d'esprit
- De l'intégrité
- Du courage
- Du jugement
- Une capacité d'exposer son opinion
- Une capacité de résolutions de conflits
- Une capacité de trouver des solutions
- De la fiabilité
- Une vision régionale des services

Composition du conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé de 9 administrateurs, actuellement 3 postes sont à pourvoir. Le mandat des administrateurs est de 3 ans. Il est important de souligner que le conseil d'administration s'inscrit dans un modèle organisationnel de cogestion avec l'équipe de travail.

Environ une dizaine de rencontres se tiennent en présence réparties entre Forestville et Baie-Comeau dans la mesure du possible ou par webdiffusion.

Pour exprimer votre intérêt, communiquez avec la directrice générale, madame Anne Poulin de Courval au **418 589-2750** ou transmettre un courriel à **adecourval@cfhcn.ca**.

La personne doit partager son intérêt à joindre le conseil d'administration avant l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le **16 mars 2025 à 13 h 30 à nos bureaux au 788, boulevard Blanche à Baie-Comeau (selon le processus d'alternance Haute-Côte-Nord – Manicouagan). Les candidatures doivent être reçues avant le 10 mars 2025, 16 heures.** Les candidatures peuvent aussi être reçues à la suite de l'assemblée générale en vue de combler les postes qui demeureront vacants, s'il y a lieu.

Mise en candidature

Si vous souhaitez déposer votre candidature vous procurez, au siège social, le formulaire de mise en candidature disponible au secrétariat de la Coopérative. Ce formulaire doit contenir le nom du candidat et sa signature ainsi que la signature du membre qui l'a proposé et celle du membre qui seconde la proposition. Les copies des formulaires de mise en candidature sont affichées au siège social de la Coopérative et y demeurent jusqu'à l'assemblée générale.

Ce formulaire dûment complété devra parvenir à la Coopérative au moins cinq (5) jours avant la tenue de l'assemblée générale annuelle.

Dans le cas où le nombre de candidats, lors de l'assemblée annuelle, est inférieur au nombre de postes à combler ou vacants, l'assemblée générale pourra mettre en nomination d'autres candidats éligibles parmi les membres ou laisser au Conseil le soin de combler le ou les postes vacants.